



G.C.O. BIHOREL ♦ NATATION

SAISON ⇒ 2019 - 2020

FICHE D'INSCRIPTION

- Apprentissage/loisir/
1 séance/semaine
- 2 séances/semaine

Rappel aux familles :

Les rendez-vous pour les entraînements se feront un quart d'heure avant l'heure du début de la séance prévue. Les dirigeants de la section vous rappellent que la piscine peut fermer immédiatement après l'heure prévue de la fin des entraînements et qu'ils ne sont plus responsables des dangers éventuels encourus par les jeunes nageurs(ses) dès leur sortie des vestiaires.

Inscription Nageur (euse) <input type="checkbox"/> <i>Jeune</i> ou <input type="checkbox"/> <i>Adulte</i>	Pour les enfants mineurs, renseignements concernant la personne exerçant l'autorité parentale.
Nom :	Nom :
Prénom : Sexe :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
Code Postal :	Code Postal :
VILLE :	VILLE :
Date de naissance :	Téléphone :
Adresse mail ⇒ @	
<p>Je bénéficie de l'allocation de rentrée scolaire de la CAF et je souhaite accomplir les formalités pour l'obtention du Pass'sport76 s'il est reconduit par le conseil général :</p> <p>Oui et je vous joins l'attestation d'ARS : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/></p>	

- ⇒ Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter sans aucune réserve.
- ⇒ J'autorise le club à mettre des photos de mon ou mes enfants sur le site Internet de la Section Natation.

J'autorise les responsables et dirigeants de la section Natation du G.C.O. Bihorel à faire donner tous les soins médicaux et chirurgicaux qui pourraient être nécessaires en cas d'accidents et après consultation d'un praticien, au nageur désigné ci-dessus.

Vous trouverez ci-joint :

- ⇒ Un CERTIFICAT MEDICAL ou éventuellement pour les nageurs ADULTES une DECHARGE DE RESPONSABILITE.
- ⇒ Un chèque correspondant au montant de la cotisation annuelle, à l'ordre de GCOB Natation.
- ⇒ 3 enveloppes timbrées à mon adresse si je n'ai pas indiqué d'adresse mail pour recevoir les informations.

▲ Seules les personnes ayant rendu leur dossier complet pourront accéder au bassin
▲ Aucune cotisation ne pourra être remboursée après le 10 octobre 2019. Aucune licence FFN ne pourra être remboursée après le 27 septembre.

Fait le :

Signature,